



# *Bulletin municipal d'information*

Bulletin semestriel - Janvier 2016 - N° 53

# *Le Petit Bordier*



# **BONNE ANNEE 2016**

Avant toutes choses, je souhaite saluer le travail accompli en cette année 2015, par les collaborateurs de la commune que ce soit au sein de la mairie ou ceux qui œuvrent dans le cadre de notre syndicat scolaire au service des plus jeunes... Je remercie également mes collègues du conseil municipal pour leur indéfectible soutien et leur engagement au service de tous. Enfin le dynamisme des responsables et bénévoles du monde associatif a été comme par le passé au rendez-vous cette année et de nombreuses manifestations ouvertes à tous ont été organisées. Bravo à tous !

## *Le mot du Maire*



Alors que nous sommes engagés dans la préparation du budget 2016, la baisse annoncée des dotations de l'Etat aux collectivités locales aura des impacts significatifs dans nos communes et devra être prise en compte pour conduire les opérations en cours et alimenter le développement de nouveaux projets... En d'autres termes, il nous faut chaque jour réfléchir aux moyens les plus efficaces de faire face aux dépenses de fonctionnement sans altérer la qualité du service et préserver la possibilité de continuer à faire quelques investissements stratégiques et prioritaires.

Vous le savez sans doute, un évènement législatif est intervenu cette année, qui va impacter dans les années à venir et de façon définitive la vie des communes rurales telles que la nôtre. Cette loi votée le 7 Août 2015 baptisée loi **NOTRe** (**N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale des **R**égions) prévoit le regroupement des communes en communauté de communes dont la population doit être supérieure à 15000 habitants. La gouvernance de nos communes rurales va devoir évoluer et certaines compétences aujourd'hui du ressort de la commune devront être transférées vers la communauté de communes. Certains le déploreront, d'autres s'en réjouiront, nous pouvons cependant nourrir l'espoir que dans un contexte financier plus contraignant, la mutualisation des moyens au niveau des communautés de communes permettra de continuer à mettre en œuvre et conduire des projets plus ambitieux.

Quoiqu'il en soit, plus que jamais, une gestion prudente de nos ressources communales s'impose et l'affectation des deniers publics devra aller à l'essentiel. Certains aménagements prioritaires doivent être réalisés sans tarder... Il en va ainsi de notre infrastructure scolaire (élémentaire) qui est vieillissante, énergivore et plus globalement du fait de sa vétusté coûteuse en entretien... Votre conseil municipal a donc estimé que la mise à jour de notre outil scolaire était une priorité. Un appel à projet pour un regroupement des écoles sur le site Paul Fort va être lancé ; ce projet comporterait la réhabilitation des classes existantes et la construction de nouvelles salles permettant d'accueillir les classes actuellement installées à Georges Brassens.

Toute l'équipe municipale, élus et collaborateurs, se joint à moi pour vous souhaiter à tous une excellente année 2016.

*Gérard BOUDIER*

### **Bienvenue à :**

Paul SAUVAGET  
Amira EL KASMI  
Benoît LOURDEL  
Lucas DENIZEAU  
Agathe CARON  
Élise GUEYE  
Noa STARGALA  
Myla LAFORME  
Joaquim MAGALHAES  
Evan CAUCINO

### **Etat civil**

### **Ils nous ont quittés :**

Michel LE BOUQUIN  
Harrys VACHET  
Camille HARANG épouse POUVESLE



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... **et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

### **Le recensement, c'est utile à tous**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### **Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



*Christine*  
**BAUDOIN**



*Joëlle*  
**DIOT**



*Josette*  
**CARON**



*Gérard*  
**CARON**

La commune a recruté 4 agents recenseurs. Réservez leur un bon accueil lors de leur passage à votre domicile.

## Construction de la nouvelle station d'épuration

Le 3 décembre 2015, le conseil municipal a voté l'attribution du marché pour la construction de la nouvelle station d'épuration à un regroupement constitué de trois entreprises : Lyonnaise des Eaux - Ragot - Exeau TP. Le montant du marché est de 1 724 804 € HT. Des frais supplémentaires (raccordements...) sont estimés à 100 000 € HT, ce qui fait un coût total estimé à 1 825 000 € HT. En comptant la TVA, le coût total est de 2 190 000 € TTC.



Les subventions accordées sont les suivantes :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne = 613 615 €
- Conseil Départemental 45 = 540 000 €
- Préfecture du Loiret = 100 000 €

Total des subventions = 1 253 615 €

Le coût restant à la charge de la commune est estimé à 645 000 € et sera financé par un prêt sur 20 ans. Le conseil municipal du 17 décembre a attribué ce prêt à la Caisse d'Épargne (taux bonifié de 1,68% par la Banque Européenne d'Investissement). Une convention signée par les communes de Bonnée et de Les Bordes définit la participation financière de Bonnée au prorata des populations. Le début des travaux est programmé pour avril 2016.

Les tarifs de la salle polyvalente sont inchangés.

Les changements portent sur le montant de la caution (1000€) et sur le versement d'arrhes représentant 30% du montant de la location.

### Habitants de la commune

	1/2 journée	1 jour	2 jours
Grande salle	104 €	208 €	416 €
Grande salle + cuisine		291 €	582 €
Petit salle	42 €	83 €	166 €
Petit salle + cuisine		166 €	332 €

### Résidents hors commune

	1/2 journée	1 jour	2 jours
Grande salle	291€	583 €	1165 €
Grande salle + cuisine		816 €	1631 €
Petit salle	117€	233 €	466 €
Petit salle + cuisine		466 €	932 €

La 1/2 journée correspond aux horaires suivants : 7h/12h ou 13h/18h.

## Tarifs 2016

Les tarifs des concessions au cimetière restent inchangés pour 2016.

Durée	Tarifs 2016
Concession 15 ans	69 €
Concessions 30 ans	106 €
Concession 50 ans	159 €
Columbarium 15 ans	424 €
Columbarium 30 ans	849 €
Cavurne 15 ans	159 €
Cavurne 30 ans	318 €
Dépôt d'urne	53 €
Dispersion des cendres	53 €



Un cavurne (au premier plan)

et le columbarium (en arrière plan)

Tarif du droit de place = 52 € par an pour les commerces ambulants installés sur le domaine public.

**LA TNT PASSE À LA HD**  
C'EST LE MOMENT DE  
**TESTER VOTRE TÉLÉ!**

**www.recevoirLaTNT.fr**  
**0970 818 818**  
(prix d'un appel local)

**TOUS HD**  
À LA TNT HAUTE DÉFINITION  
LE 5 AVRIL 2016

**La TNT HD arrive le 5 avril 2016.**  
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.  
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

**ANFR**  
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté • Égalité • Fraternité

## Concours des Maisons Fleuries

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2015 aura lieu le 18 mars 2016 à 18h30, salle du Presbytère. Les lauréats du concours 2015 qui ne pourront assister à la remise des prix, pourront venir retirer leur bon en mairie jusqu'au 31 juillet 2016.

Le concours des maisons fleuries est désormais ouvert à tous les résidents qui s'inscriront en mairie, entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 mai 2016.

*Remplir et remettre en mairie le bon d'inscription ci-dessous. (celui-ci peut être recopié sur papier libre, il est aussi possible de passer s'inscrire directement en mairie).*

Pour le concours 2016, le jury passera le samedi 2 ou le samedi 9 juillet 2016 entre 9h et 12h. Merci aux personnes désireuses de faire partie du jury de se faire connaître en mairie et de donner leurs disponibilités sur ces deux jours.

### Inscription concours des Maisons fleuries

Année : **2016**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

## PLU ou Plan Local d'Urbanisme

Le 19 février 2015, le conseil municipal a décidé l'élaboration d'un PLU. Suite à un appel d'offres, le marché de la rédaction du PLU a été confié au cabinet Ragey (Gien). Le montant du marché est de 29 560 €. Le PLU doit prendre effet avant mars 2017 et il remplacera le POS (Plan d'Occupation des sols).

Plusieurs étapes sont nécessaires avant d'aboutir au document qui servira à gérer l'urbanisme de notre commune pour les années à venir :

- phase 1 : études préalables et élaboration du diagnostic (démographie, économie, habitat, transport, commerce, services...)
- phase 2 : propositions de scénario d'aménagement et choix d'un scénario par les élus
- phase 3 : définition d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- phase 4 : traduction réglementaire (plan de zonage et règlement adapté à chaque zone)
- phase 5 : conduite générale, suivi de la procédure et corrections éventuelles en vue de l'approbation du PLU.

Des réunions publiques d'information seront organisées prochainement (à partir d'avril-mai).

## Les Palmeurs des Bordes Loire

Le 28 novembre, Jean-Michel Pasquet présidait l'assemblée générale des PBL puisqu'il occupe désormais la place laissée vacante par Gérard Ferrante. Chargée d'émotion, cette réunion est la première que le fondateur défunt le 27 avril dernier ne préside pas. En présence de Marie-Hélène Ferrante, le président de la Fédération Française de Nage avec Palmes, Claude Philippe, a remis à cette dernière la médaille d'or de la fédération afin de récompenser tout le travail effectué depuis tant d'année afin de promouvoir cette discipline. Merci Gérard de nous avoir laissé tout ce patrimoine.

Les résultats évoqués par Céline Chevallier, lors du rapport sportif du club, attestent également de la bonne santé sportive des PBL avec de nombreux podiums obtenus lors des derniers Championnats de France dans le Nord ainsi que de nombreux titres Régionaux obtenus sur les bords de l'étang du Menneroy lors des Championnats Longue distance organisés par les PBL en mai dernier.

La fermeture en avril 2016 de la piscine de Dampierre a été évoquée non sans une certaine inquiétude puisque ce bassin représente la structure d'entraînement privilégiée des PBL pendant les mois d'hiver.

Avec peu de moyens, la santé financière du club trouve un équilibre malgré les dépenses consenties pour l'organisation des Championnats Régionaux sur l'étang de Bray en Val. Cécile Diet, trésorière, précisait également que la réfection du ponton propice à la mise à l'eau des nageurs avait entamée le budget sans pour autant remettre en question la trésorerie destinée à l'exercice 2015/2016.

La saison sportive, déjà inaugurée lors des Boucles de St-Avertin verra prochainement les nageurs des Bordes au départ de la descente de Loire entre Meung-sur-Loire et Beaugency le 16 janvier prochain avant de gagner le bord du Rhône le 24/01/2016 pour la traversée de Lyon. Châteaudun sera également au programme en mars avec une étape dans le même mois à La Ferté Bernard. Le club Ligérien aura à nouveau cette année, la charge d'organiser les Championnats Régionaux Longue Distance en mai à Bray-en-Val avant de se rendre à Aix-en-Provence le dernier week-end de juin pour les Championnats de France.

Les jeunes « pousses » du club sont également bien sollicitées puisqu'elles viennent de défendre les couleurs du club à Chambray-les-Tours sous la houlette de Jean-Michel Pasquet et Antoine Rhodes.

Ces premiers Inter-Club aux résultats encourageants (3 podiums) seront suivis de nouvelles compétitions à St-Avertin, Tours, Chalette et Châteauneuf avec également la coupe du sprint organisée par les PBL à la piscine de La Source. L'ensemble du club se félicite de ce regain d'intérêt des plus jeunes sachant que les rouges et blancs attendaient cette relève depuis plusieurs mois. Gageons que ces jeunes nageurs soient inspirés par leurs aînés qui ne manqueront pas, encore cette année, de briller sur les compétitions Régionales et Nationales faisant du club des Palmeurs des Bordes Loire l'un des groupes les plus populaires de France, reconnu autant pour ses qualités sportives que pour les valeurs humaines qu'il affiche à chaque occasion.

## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Les membres du CCAS organiseront un goûter « spectacle » le 8 Avril 2016 pour les personnes de 75 ans et plus. Un véhicule de ramassage sera prévu pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Les personnes concernées recevront un courrier d'invitation et d'inscription début Mars.

Un après-midi convivial autour d'un goûter a été organisé par la maison de retraite de St Benoit et a été l'occasion de remettre un colis de Noël aux habitants de notre commune résidant actuellement dans cet établissement.



Cette année 14 personnes occupant les différents EPHAD de la région (Sully, St Benoit, Gien : Santel)

ont reçu un colis.

Les membres du conseil municipal ont également distribués aux 157 personnes de 75 ans et plus, des bons de Noël.



### LA LECTURE VIENT A VOUS

Les médiathèques de la communauté de communes mettent à disposition des personnes ayant une perte de mobilité, un service de livraison à domicile.

Il suffit de laisser vos coordonnées au 02 38 35 05 58 ou par courriel :

[bibliotheques@cc-valdoretforet.com](mailto:bibliotheques@cc-valdoretforet.com).



Une bibliothécaire vous rappellera pour préciser vos goûts de lecture et vos préférences de visites. Le catalogue des documents disponibles est consultable sur :

<http://bib.cc-valdoretforet.com/index>

### NOËL DES ENFANTS

A l'occasion des fêtes de Noël, un après-midi récréatif suivi d'un goûter a été organisé pour les enfants des employés communaux.

Intervention de Monsieur Vincent Léger, jeune homme de 12 ans, passionné de magie. La prestation de ce jeune magicien réalisée avec



brio a ravie petits et grands. La soirée s'est terminée par la venue du Père Noël et la remise de cadeaux.



## R.C.B.B : un quatrième trimestre 2015 riche en événements

Notre association grandit de plus en plus. Le RCBB comptait dans ses rangs, la saison dernière, près de 300 licenciés filles et garçons avec une grosse majorité d'enfants et d'adolescents. Le club atteignant une taille critique, si nous voulions pérenniser l'avenir du football dans notre bassin de population sur les mêmes bases, il nous fallait impérativement nous restructurer. Devant une telle charge de travail et malgré toute la bonne volonté de nos dirigeants et éducateurs, il nous a fallu recruter un salarié pour nous aider dans notre tâche.

Nous avons donc accueilli le 1<sup>er</sup> septembre Samuel Fontaine qui sera employé par notre association avec un contrat de 20 heures par semaine. Samuel a une licence STAPS (éducation physique et sportive) et un brevet d'Etat spécifique football. Il dispose d'une longue expérience dans le milieu du football et il était dernièrement employé par la SMOC de Saint Jean de Braye . Il occupera désormais le rôle de directeur de l'école de football et gèrera la préformation de 7 à 18 ans.



L'un des premiers exercices de Samuel fut d'animer, le samedi 5 septembre, sur le stade municipal de Les Bordes, la journée découverte qui nous a permis d'accueillir une petite vingtaine d'enfants désirant pratiquer le football. Une nouvelle fois, la relève est assurée.



Autre innovation : pour la première fois dans l'histoire du club, nous avons pu organiser un stage de football de 4 jours (du 21 au 22 octobre pour les enfants de 5 à 8 ans et du 23 au 24 pour les licenciés de 9 à 13 ans). Initiative qui a connu un grand succès puisque pas moins de 40 enfants ont participé.

Nul doute que l'arrivée de Samuel est une véritable opportunité pour notre association et devrait permettre à l'avenir, à cette dernière, de continuer à se développer en optimisant les conditions d'accueil et la progression de nos licenciés filles et garçons.

Le club a aussi organisé (finances oblige) un Loto dans la salle des Fêtes de Bray en Val le 26 septembre 2015

Choucroute du club : le samedi 14 novembre s'est déroulé ce rendez vous traditionnel du club qui a réuni comme chaque année celles et ceux qui soutiennent notre association. Les hasards de la vie ont fait que cette manifestation conviviale s'est déroulée le lendemain des terribles attentats qui ont frappé Paris. Malgré cela, nous avons décidé, en concertation avec la municipalité de Les Bordes, de la maintenir. C'est ainsi qu'environ 230 personnes ont pu, après une choucroute particulièrement garnie, danser jusque tard dans la nuit sur la musique d'un DJ particulièrement efficace. Rendez vous est déjà pris pour le moules-frites du 20 février 2016.

Fête de Noël le 12 décembre 2015 : les enfants ont participé à un spectacle et les dirigeants du club leur ont offert un cadeau sans oublier le Père Noël qui distribuait des confiseries.

Le lundi 28 mars étant un jour férié (lundi de Pâques), la collecte des ordures ménagères aura lieu le samedi 2 avril après-midi.



# Détente & Sourire sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56 [detente.et.sourire45@gmail.com](mailto:detente.et.sourire45@gmail.com)

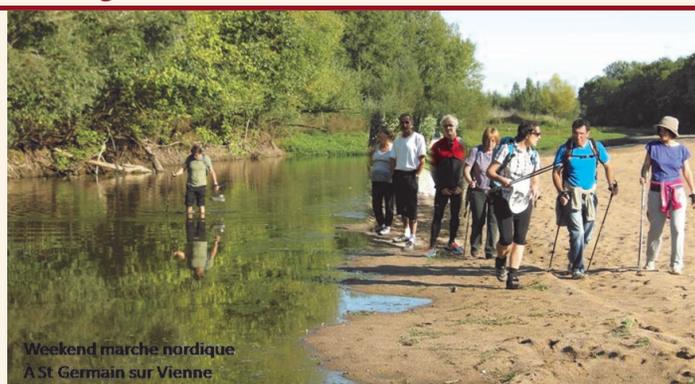
Site internet : <http://cl.sportspourtous.org/detente-et-sourire45>

## LA MARCHE NORDIQUE

Les dimanches matins seront les : 24 janvier, 28 février, 13 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin.

Reprise des sorties du jeudi soir le 31 mars.

Afin de ne pas surcharger les sorties il est obligatoire de s'inscrire.



## STAGE DE CIRQUE

### des vacances de printemps

Détente et Sourire organise un stage, pour les jeunes de 8 à 18 ans, du 11 au 15 avril au gymnase. Les différentes activités sont : jonglerie, équilibre sur boule, fil et rolla bolla, acrobaties, aérien.

Les deux premiers jours, les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, et les deux derniers jours ils travaillent les numéros présentés lors du spectacle. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 27 février.

Le vendredi 15 avril 2016 : SPECTACLE de CIRQUE à 20h SOUS CHAPITEAU avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus ».



Séances de RELAXATION ouvertes à tous sur inscription un vendredi par mois : 15 janvier, 26 février, 18 mars, 29 avril, 20 mai, 17 juin de 18h30 à 20h15

Tarif : adhérent 7€ non adhérent 9€

En prévision pour le 5 mars : zumba ou trampoline (ouvert à tous)



**LA GYM SENIORS** au gymnase du Hameau à Sully-sur-Loire le mercredi de 10h30 à 11h30

- ~ améliore l'équilibre, la force des jambes et des bras
- ~ contribue au maintien de la densité osseuse
- ~ ralentit la progression de l'arthrose
- ~ aide au maintien à domicile

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication. ISSN 2427-6723  
Photo de couverture : devise de la République Française sur la façade de la mairie.

## Information

GRT Gaz, propriétaire des canalisations de gaz naturel enterrées présentes sur notre commune rappelle qu'avant tous travaux en domaine privé, vous devez vérifier la présence éventuelle d'ouvrages à proximité des travaux prévus. Vous pouvez vous informer sur le guichet unique qui recense les réseaux aériens et enterrés : [www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)

### PASEJ ou Point Accueil Jeunesse

Le PASEJ ciblera ses informations sur :

- les études, l'orientation scolaire, les métiers
- les formations
- les emplois
- la santé



Les permanences assurées par M. Babef (responsable du PASEJ de Sully) auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 16h30, salle Bruçy.

### CARRE ROUGE MOBILE

Le camping-car de la Croix Rouge sera présent sur le grand parking (carrefour) de 13h30 à 15h30 les

jeudis : 14 et 28 janvier  
11 et 25 février

10 et 24 mars

Contact : 02 38 53 30 76



Val d'Or et Forêt  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# COMICE • AGRICOLE

Election des  
*Roi & Reine*  
Comice 2016

Reine comice 2016  
Roi comice 2016

*Venez tenter votre chance!*  
(réservé aux 16-22 ans)

*Inscription jusqu'au 25 mars, auprès de votre mairie.*

Contact : 02.38.35.55.96

# Badminton Club Les Bordes (BCLB)



Toutes les informations utiles sont sur le site internet <http://bclb.jimdo.com/>

Vous pouvez nous rejoindre sur **facebook**, le lien se trouve sur notre site,

ou nous écrire à l'adresse suivante : [bclb45@yahoo.fr](mailto:bclb45@yahoo.fr)



Fabienne, organisatrice de la 4e nuit du Bad, vous donne rendez-vous le 27 février 2016.

Le but de la nuit du Bad est de s'amuser, de jouer au badminton dans une configuration différente, son et lumière noire et surtout, de passer une bonne soirée et d'éliminer les quelques calories prises au cours de cette même soirée.

Pour la première fois de ses 14 ans d'existence, le **BCLB** a décidé d'organiser le 10ème tournoi National sur 3 jours de compétition en mai 2016. C'est un tournoi qui s'inscrit toujours dans un esprit de convivialité et dans l'intérêt du jeu comme le veut la tradition, c'est pour cela que le **Badminton Club Les Bordes** compte toujours sur l'équipe de bénévoles dynamiques et efficaces, où chacun à sa manière contribue au rayonnement de ce tournoi depuis 9 ans.



Comme tous les ans a lieu le fameux stage de printemps. Ouvert depuis des années aux jeunes du **BCLB**.



## Familles rurales

Les activités de l'association :

- club de travaux manuels tous les mardis après-midi
- danse country : mardi et mercredi soir

Le vestiaire est ouvert tous les vendredis. Les horaires sont affichés au local 15 rue de la mairie.

Lors de l'atelier cuisine organisé pendant les vacances de la Toussaint et animé par "JO", les enfants ont fait des gâteaux qu'ils ont emmenés à leurs parents. Un prochain atelier sera organisé pendant les vacances de février.



## Les prochains évènements

### Janvier

Vendredi 22 : tournoi vétérans de football au gymnase de Les Bordes organisé par le RCBB

Vendredi 22 : assemblée générale du comité des fêtes à 19h30 à la salle polyvalente

### Février

Samedi 13 : repas dansant organisé par les Aînés Ruraux

Samedi 20 : soirée moules-frites organisée par le RCBB

### Mars

Vendredi 18 : remise des prix des maisons fleuries à 18h30, salle du presbytère

Samedi 19 : prestation théâtrale par l'amicale de Saint-Père à 20h30 à la salle polyvalente (ouverture des portes vers 19h45). L'amicale interprètera une comédie de Germaine Planson « Les dessous de Marianne »

Dimanche 20 : thé dansant (Musette 2000) organisé par les Aînés Ruraux

### Avril

Jeudi 7 : concours de belote organisé par les Aînés Ruraux

Vendredi 15 : spectacle de cirque à 20h sous chapiteau avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus »

# LES BORDES

**DIMANCHE 24 AVRIL 2016**

**A 15H00**

**SALLE POLYVALENTE**

# THE DANSANT

**AVEC l'orchestre J.F CARCAGNO  
(4 musiciens)**

**Entrée : 11 Euros**

Réservations des tables : 02.38.35.55.96  
02.38.35.51.10

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION  
FAMILLES RURALES LES BORDES



**Les Bordes**  
Salle Polyvalente

Le Samedi 30 janvier 2016  
À 20h00  
Ouverture des portes à 19h00

**BAL COUNTRY**

Entrée **6.00€**  
Animé par Stéphane et Xavier

Réservations obligatoires au 02 38 35 51 10  
ou 02 38 35 55 96

Vente de boissons et petite restauration

### Horaires Mairie

Matin : 9h-11h45 du lundi au samedi

Après-midi : 15h-17h30 le lundi et le vendredi

Tél : 02.38.35.51.02

mairie.les-bordes@wanadoo.fr